



Fraction

**Lola Artigao, Lucien Max,
Annette Willems-Kirsch**

Administration communale de Schengen
Collège des Bourgmestre et Échevins
75, Wäistrooss
L-5440 REMERSCHEN

Commune de Schengen, le 15 août 2026

Initiative BZ#23_2026

Monsieur le bourgmestre,
Messieurs les échevins,

Les conseillers communaux de la fraction Besser Zesummen ont le plaisir de vous soumettre en annexe l'initiative suivante concernant :

Une motion relative au projet de nouveaux réacteurs à Cattenom

Cette demande motivée se base sur l'article 13 de la loi communale du 13 décembre 1988, version consolidée applicable au 14/08/2023.

Tout en priant le collège des bourgmestre et échevins d'y répondre et de la porter à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil communal.

Dans cette attente nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Pour la fraction Besser Zesummen,

Lola Artigao
Conseillère communale

Motion relative au projet de nouveaux réacteurs à Cattenom

Considérant

- que la commune de Schengen est membre de l'Alliance des communes luxembourgeoises contre le nucléaire ;
- que le Conseil communal de Schengen a déjà réaffirmé, lors de sa séance du 18 novembre 2025, son opposition à l'utilisation de l'énergie nucléaire et notamment à la prolongation de la durée de vie de la centrale de Cattenom ;
- que les informations récemment publiées concernant la construction envisagée de deux nouveaux réacteurs à Cattenom constituent une nouvelle évolution majeure et préoccupante pour les communes luxembourgeoises et les populations de la Grande Région ;
- que la proximité immédiate de Cattenom avec le Luxembourg confère à ce projet une dimension directement transfrontalière, notamment en matière de sûreté nucléaire, de protection des populations et d'environnement ;
- que les communes directement concernées doivent pouvoir faire entendre leur voix auprès des autorités nationales et françaises.

Le Conseil communal de Schengen

- 1. réaffirme** son opposition à la construction de nouveaux réacteurs à Cattenom ainsi qu'à la prolongation de la durée de vie des réacteurs existants ;
- 2. exprime** sa vive préoccupation face au projet de construction de deux nouveaux réacteurs et demande que ses conséquences pour les populations et les communes de la Grande Région soient pleinement prises en compte ;
- 3. demande** au Collège des bourgmestre et échevins de porter officiellement cette préoccupation auprès de l'Alliance des communes luxembourgeoises contre le nucléaire et de solliciter une mobilisation renforcée de celle-ci ;
- 4. invite** l'Alliance à adopter une position commune demandant une information et une transparence complètes sur le projet, ainsi qu'une réelle prise en compte des préoccupations des communes et populations luxembourgeoises et transfrontalières ;
- 5. demande** que cette démarche puisse, le cas échéant, être élargie aux communes et collectivités territoriales de la Grande Région partageant les mêmes préoccupations, afin de renforcer la dimension transfrontalière de cette mobilisation ;
- 6. charge** le Collège des bourgmestre et échevins d'informer le Conseil communal des suites données à cette initiative ;
- 7. demande** au Conseil communal de Schengen de voter la présente motion.